



Parking reserve aux internes ?

Par karine62

Bonjour,

Je suis prestataire dans une societe de service nformatique et je suis en mission dans une societe X.

La societe X possede un parking avec un nombre de place tres limite et interdit aux externes (prestataire) de se garer sur ce parking.

Autour de nous il y a d'autres entreprises dont les parking sont aussi reserves et sinon il y des bordures jaunes partout. bref pas facile de se garer pour venir travailler

est ce que legalement la societe X peut empecher un prestataire qui travaille pour elle de se garer sur son parking ? n'est pas une forme de discrimination interne/externe ?

merci d'avance de votre reponse
karine

Par jury34

Bonjour,

C'est un parking à usage privatif.

L'entreprise fait ce qu'elle veut.

La discrimination légale (sexe, origine, etc.) n'est pas du tout constituée en l'espèce.

Très cordialement

Par karine62

merci de votre reponse